



Les Nouvelles *d'Andrest*

Bulletin d'Informations Municipales n° 2 - 2^e semestre 2014



Inauguration de la nouvelle médiathèque intercommunale Pierre Gamarra

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Vous avez accordé à mes collègues et à Nous terminons, avec ce deuxième bulletin municipal, le premier semestre de notre mandat électif qui s'est déroulé dans une atmosphère de travail, d'efficacité, de convivialité et toujours à la recherche des meilleures solutions susceptibles de faire progresser la vie municipale.

La vie intercommunale est également importante et Andrest est bien représenté auprès des instances de la communauté des communes et des syndicats intercommunaux :

- Présidence de la commission culture de la communauté des communes : F. Plénacoste
- Présidence du syndicat de l'Echez : A. Lassarrette
- Vice-Présidence de Val d'Adour Environnement : L. Dintrans
- Vice-Présidence du syndicat intercommunal de l'eau potable : J.F. Combescot
- Membre du bureau du syndicat intercommunal de l'eau potable : M. Naprous
- Auxquels s'ajoutent les élus d'Andrest au conseil communautaire, aux syndicats des transports scolaires et de distribution de l'électricité.

Alors que l'on assiste à un spectacle souvent pitoyable de conflits locaux ou nationaux liés à l'exercice du pouvoir, je me félicite de travailler avec une équipe dont le seul but est de partager son savoir faire et ses compétences au bénéfice de la Cité et de ses habitants.

Cet engagement se traduit, comme vous pourrez le constater au fil des pages de ce bulletin, par des actions que nous espérons efficaces pour les habitants.

Bien entendu, je suis prêt, ainsi que mes collègues, à recueillir vos attentes et vos suggestions et bien sûr, à apporter des explications à nos actions si cela s'avère nécessaire.

En vous souhaitant une bonne rentrée, recevez, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments dévoués.

Francis PLENACOSTE
Maire d'ANDREST

Rentrée des classes

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les effectifs sont stables par rapport à l'an passé et sont les suivants :

- Petite section et Toute Petite section :
20 élèves avec Marie-France Bouvet
- Moyenne et Grande section :
21 élèves avec Karine Pebay
- Grande Section / CP : 20 élèves avec Aurélie Rivault
- CP / CE1 : 20 élèves avec Vincent Bouvet
- CE1 / CE2 : 21 élèves avec Cécilia Galliot
- CE2 / CM1 : 22 élèves avec Carole Milagré
- CM1 / CM2 : 23 élèves avec Emma Dutrey

Les enseignantes de l'école maternelle sont aidées par nos ATSEM : Béatrice Sanz et Marie-Line Bouton.

La garderie du matin à partir de 7 h 30 et celle du soir jusqu'à 18 h 30 sont assurées par Chantal Guinle et Laureen Martin dans la salle de motricité de la nouvelle école.

Un nouveau prestataire a été choisi pour assurer les repas de la Cantine : il s'agit de la "Culinaire de l'Adour".

L'encadrement est réalisé par Marie-Line Bouton, Françoise Gère-Lamaysouette et Marie-Ange Trémoulet pour les plus jeunes et Chantal Guinle, Laureen Martin et Bernadette Capber pour les plus grands.



Rythmes scolaires : La commune poursuit son engagement auprès de la jeunesse

La réforme des rythmes scolaires avait déjà été mise en place à la rentrée 2013 par la précédente municipalité. Les activités proposées ont été appréciées des enfants et de leurs parents. Il est évident que cette réforme représente un coût important pour la commune mais l'équipe municipale a choisi de continuer à s'investir pour la jeunesse.

Cette nouvelle année scolaire s'inscrit donc dans cette continuité.

De nouveaux ateliers sont proposés aux enfants : théâtre, sports, Hip-Hop, musique et chants, recherches Internet et diaporama, médiathèque intercommunale, actions en faveur de l'environnement, jeux de société, activités manuelles, découverte du village, cuisine, jardinage etc...

Nous remercions les intervenants bénévoles pour leur engagement et leur dévouement.

Succès du Centre de Loisirs

Pour la 4^e année consécutive, le centre de loisirs Andrest / Siarrouy a accueilli les enfants de 3 à 12 ans avec une fréquentation maximale de 50 enfants.

Du 7 juillet au 1^{er} Août, les enfants ont goûté à des activités diverses et adaptées à l'âge : piscine, journée à Ludina, rencontre avec un berger, confection de confitures, journée Moyen âge avec préparation de gâteaux à la broche, atelier cirque etc...

Pour clôturer ces 4 semaines animées par la Fédération Léo Lagrange, les enfants et animateurs ont invité parents et élus à un pot de l'amitié animé par la chorale de Sarniquet "Lous Esberist" sous la direction de Laureen Martin et nous les en remercions !

Sécurité autour de l'école

La commune a créé un chemin piétonnier unissant les deux écoles et un sentier reliant le parking de la

salle des fêtes à la Mairie et à son école. **Il est recommandé aux parents d'utiliser ce parking pour déposer et récupérer**

les enfants aux abords des écoles.

Afin de protéger les écoliers, le cheminement entre les deux écoles est fermé à la circulation des véhicules, le mercredi à midi et tous les soirs à 16 h 45.



Associations

Amicale Anciens Combattants

Contact : M. Jean-Louis DOUBRERE

Amicale Pongiste :

Contact : M. Serge LASSERRE

Amis de l'Histoire d'Andrest :

Contact : M. Jean-Pierre CARRERE

Andrest Amitié - Séniors :

Contact : M. Jacques MAREST

Andrest Sports Loisirs - Cyclisme :

Contact : M. Louis DINTRANS

Association

des Pêcheurs d'Andrest :

Contact : M. Jean-Pierre MARCHESIN

Foyer laïque :

Contact : M. René TRUSSES

Entente Bazet Andrest rugby :

Contact : M. Patrick DUBOSQ

Propriétaires et chasseurs :

Contact : M. Didier LAFINE

APA – Parents d'élèves :

Contact : M. MARTY-MAHE Christophe

Eco-Andaluz Flamenco :

Contact : M^{me} BONACHERA

Association Animations Andrest :

Contact : M. Philippe CAYRET

**Pour les contacter, renseignements
auprès de la mairie : 05 62 31 15 02**

BIGORRA SPORTS 65 :

Des cours d'entretien corporel adultes et seniors ont commencé depuis le 8 septembre. Echauffements, renforcement musculaire, étirements, relaxation vous sont proposés tous les lundis et mercredis de 17 h à 18 h pour les seniors ; de 18 h 30 à 19 h 30 pour les adultes.

Renseignements au 06 15 52 19 67 (bigorrasports65@yahoo.fr) ou à la mairie 05 62 31 15 02.

Dates à retenir

- 24, 25 et 26 octobre : Les amis de l'Histoire - Exposition du Centenaire de la Grande-Guerre à la médiathèque Pierre Gamarra, conférences avec José Cubéro, historien.
- 11 novembre : Commémoration armistice de la Guerre 1914-1918
- Vendredi 14 novembre, 20 h 30 : Foyer laïque - soirée lecture à la médiathèque Pierre Gamarra "Carnets de guerre Louis Barthas, tonnelier".
- Dimanche 23 novembre : Foyer laïque - concert théâtre et masques, musique de Schumann (piano) – Salle des fêtes (18 h).
- Début novembre : AAA- concours de belote - Salle des fêtes
- 6 décembre Spectacle avec le trio "Mysogénial", Salle des fêtes (20 h 30)
- 31 décembre : AAA - Réveillon du Nouvel An - Salle des fêtes.



“Fête du village : un succès populaire !”

Pour la 2^e année consécutive, Philippe Cayret et toute son équipe de bénévoles des 3A (Associations Animations Andrest), avec le concours des conscrits, ont renoué avec la tradition en proposant un programme riche et varié pour la fête locale. De l'aveu de tous, cette 2^{ème} édition fut un véritable succès ! Et pour cause, les 3A avaient concocté un programme de qualité.



Spectacle de marionnettes pour les tous petits et repas dansant dès le vendredi, concours de pétanque, rythmes latinos, sardinade et bal disco en plein air le samedi, avant de terminer en apothéose par un superbe dimanche ensoleillé avec concours de pêche pour les enfants, dépôt de gerbe et apéritif de la municipalité. Enfin une superbe course cycliste et la soirée irlandaise.

perbe dimanche ensoleillé avec concours de pêche pour les enfants, dépôt de gerbe et apéritif de la municipalité. Enfin une superbe course cycliste et la soirée irlandaise.

La fête, une belle réussite désormais ! Un grand coup de chapeau aux 3A !



Permanence sociale

Parce que nous sommes tous fragilisés par les coups durs de la vie (deuil, pertes de revenus, problèmes administratifs, accidents de la vie, handicaps,...)

Le CCAS de votre commune vous propose une permanence tous les premiers lundis du mois à la mairie d'Andrest de 16 h à 18 h.

Pour vous écouter, vous accompagner dans vos démarches ou vous aider à trouver une solution, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Environnement : **Tempête du mois d'août**

À la suite de la tempête survenue à Andrest et sur une partie du Val d'Adour le vendredi 8 août, les services techniques du syndicat de l'Echez sont rapidement intervenus, en particulier aux Garennes, où en collaboration avec l'ONF, les arbres arrachés tombés dans la rivière ont été retirés rapidement. Saluons ici la réactivité et l'efficacité du Syndicat de l'Echez présidé par Alain Lassarrette. Les dégâts ayant été nombreux sur le nord du département, l'intervention a couvert une zone très large allant de Vic à Tarbes.

Rappel du syndicat de l'Echez : par mesure de sécurité, les propriétaires riverains en bordure du canal doivent enlever les arbres tombés dans l'eau. Merci par avance de ces gestes citoyens !



Espaces verts et désherbage

Dans la perspective de l'interdiction totale de l'emploi de désherbants phytosanitaires à l'horizon 2015, la commune a fait le choix depuis plusieurs années de réduire considérablement son usage en se limitant seulement aux espaces des cimetières et à quelques rares endroits afin d'éradiquer la présence de ronces. De ce fait, afin de tenir l'herbe rase, un surcroît de travail se fait ressentir, qui plus est, avec un été particulièrement pluvieux que nous venons de connaître. Si quelques accotements vous semblent un peu délaissés, ils seront fauchés et nettoyés par les agents municipaux dans les meilleurs délais. Nous en appelons à votre compréhension et nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'impliquent en tenant propre les abords de leur propriété.

Rappels :

Haies : Les haies et arbres vous appartenant doivent être tenus alignés à la limite de propriété afin de ne gêner ni la circulation ni les lignes de réseaux

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage et de jardinage.

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux : L'incinération de matières, quelque soit leur nature est interdite.

Déchetteries, horaires d'ouverture :

Vic-en-Bigorre :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h. Samedi été 9 h à 18 h.

Bazet :

lundi et mercredi de 14 h à 18 h. Samedi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h.

Nota :

en horaire d'hiver les déchetteries ferment à 17 h.

Travaux

Réalisation du point à temps dans les rues du village.

12 tonnes d'émulsion de bitume ont été nécessaires pour reboucher les trous et reprendre certaines parties de la chaussée et parkings. Ces petits travaux étaient indispensables et chacun peut apprécier aujourd'hui l'amélioration des voiries.

Réalisation d'un marquage au sol routier.

- Marquage des parkings et d'une voie piétonne devant la mairie et le centre de secours.

- Marquage des passages piétons et des bandes arrêt stop dans diverses rues du village.

Réalisation d'un cheminement pour piétons reliant le parking de la salle des fêtes au parking de la mairie pour que les enfants et les parents puissent traverser l'espace vert.

Rénovation de la rue Robespierre et de la place de la gare

Cette opération sera réalisée en deux tranches.

1 - Tranche ferme pour la rénovation de la rue Robespierre. Les travaux concernant l'enfouissement des réseaux sont prévus au premier semestre 2015.

2 - Tranche conditionnelle pour la rénovation de la place de la gare et la rue Jacques Duclos. Cette partie est en phase d'étude.

Tous ces travaux ont vocation à améliorer la circulation des véhicules mais aussi et surtout, la sécurité des usagers et en particulier des piétons et des cyclistes dans notre commune. En partenariat avec la Commission Embellissement, ils améliorent le cadre de vie pour les habitants d'Andrest par des aménagements urbains.